

Conseil syndical du 19 novembre 2014

Compte rendu de séance

Le **19 novembre 2014**, le comité syndical s'est réuni au siège du SBO, 40 avenue du Drapeau à Dijon sous la présidence de Madame Christine DURNERIN.

Etaient présents avec voix délibératives

- *Sources de l'ouche* :

Madame SEGUIN Martine.

Messieurs FLAMMAND Etienne (pouvoir de MYOTTE Denis), ROCHE Henri.

- *Vandenesse* :

Messieurs LERAT Damien, DESSERE René, COL Camille (pouvoir de BIENFAIT Viviane).

- *Vallée de l'Ouche* :

Messieurs BINCZAK Stéphane, ROLLIN Christian, AVEL Pierre-Luc, MICHEL Jean-François, MORTUREUX Georges, POINTEREAU Hervé.

- *Suzon* :

Mesdames JOLIET-GIUDICI Nadège, MARTIN-JORGE Arlette (sans voix délibérative).

Messieurs DUTHU Alain, MOURLET Stéphane, DURIN Robert, RUEZ Jean-Marc, BOURGOIN Gérard (pouvoir de PERRIN-LOUVRIER Anne), VINOLAS Jacques (pouvoir de PASTOR Gérard), CHEVALIER Laurent (sans voix délibérative).

- *Ouche urbaine* :

Mesdames DURNERIN Christine (pouvoir de MASSON Joël), CABBILLARD Noëlle.

Messieurs JULIEN Gérard, GERVAIS André, BERTHIER Christophe, PELLETIER Stéphane, DELCAMBRE Yves, GUENE Adrien, TRAHARD Gilles, BAGNARD Jean-Dominique, MAROT Lyonel, GAUCHER Cyril.

- *Ouche aval* :

Messieurs BATHELIER Christophe, DUROST Dominique BRIOTET Jean-Luc, BOMPY Christian (pouvoir de LEVEQUE Bernard), GEVREY Bernard, DUGIED Bertrand, PAUTET Bernard, PRALON Jean-Luc.

Etaient excusés

Mesdames FEBVRE Monique, BIENFAIT Viviane, MEUZARD Géraldine, GOURMAND Patricia, PERRIN-LOUVRIER Anne, HERVIEU Catherine, TONOT Céline,

Messieurs MYOTTE Denis, LOISEAU Marc, MARTELET Laurent, MASSON Joël, MENETRIER Adrien, THIBEAUT Bernard, MAILLOT Jean-Louis, PORTMANN Pierre, PASTOR Gérard, COUTURIER Jean-Luc, BERNARD Jean-Jacques, BUIGUES Jean-François, JACQUES Pascal, BARBOSA Vincent, GREGOIRE Jean-Jacques, LEVEQUE Bernard, POULLEAU Christophe, LONCHAMP André, LAURIOT Jacques.

Madame La Présidente remercie les membres du conseil d'être venus aussi nombreux et procède à l'appel. Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

1/ Débat d'orientation budgétaire 2015

En application des articles L 2312.1 et L 5722.1 du code général des collectivités territoriales, Mme le Présidente propose **de débattre des orientations générales du budget 2015.**

Comme pour toutes les collectivités de notre pays l'élaboration du budget 2015 s'inscrit dans un contexte économique particulièrement délicat. La réforme des collectivités territoriales et de leur mode de financement rend l'exercice d'autant plus difficile que la crise économique qui perdure impacte elle aussi les finances locales.

Au cours des années précédentes notre syndicat a connu de fortes évolutions qui lui ont permis de développer de plus en plus son activité au bénéfice de ses adhérents mais aussi, et c'est bien notre mission première, au bénéfice de la qualité de nos milieux naturels et des ressources en eau du bassin.

LES RECETTES

Comme les autres années les ressources du syndicat sont de deux ordres :

- la participation des adhérents : la clé de répartition reste inchangée et s'appuiera sur le nombre d'habitants (sources INSEE novembre 2014)
Pour 2015 il est proposé que la participation des communes ne subisse aucune majoration.
- le subventionnement des partenaires : Agence de l'eau, Conseil Régional, FEDER, et Conseil Général.

LES DEPENSES

Charges de fonctionnement :

Charges de personnel :

Il n'y aura encore pas pour cette année d'augmentation de la valeur du point, seules les évolutions statutaires de carrières sont à prévoir.

Charges à caractère général (hors travaux et études) :

Dépenses stables en 2015.

Nappe Sud :

Dans le cadre du SAGE, il a été mis en place une commission dite « inter-CLE » dans laquelle siègent des membres de la CLE de la Vouge et de celle de l'Ouche ainsi que d'autres intervenants sur la nappe.

PLAN DE COMMUNICATION

Il est proposé de reconduire les actions du plan de communication de 2014 :

L'ensemble du plan de communication est finançable à 50% par l'agence de l'eau. Ce financement est conditionné à la réalisation de travaux de restauration physique.

- Le site Web ouche.fr

Suivi et frais d'hébergement du site.

- La visite de bassin

Cette visite est destinée à faire se rencontrer les acteurs des différents sous bassins et à échanger sur les difficultés rencontrées par les uns et les autres. La formule proposée chaque année depuis 2011 est un succès auprès des conseillers syndicaux.

- Les rencontres de l'Ouche ou rendez-vous thématiques

Il est proposé de faire évoluer les rencontres de l'Ouche en rendez-vous thématiques sur une demi-journée. Ces événements peuvent prendre la forme d'une visite de terrain sur l'Ouche, ou des territoires voisins pour aborder une thématique avec les élus du conseil syndical.

- Panneau pédagogique

Un budget est réservé à la mise en place de panneaux pédagogiques, pour expliquer le but d'une restauration effectuée par le syndicat ou d'une non-intervention, surtout sur un lieu de passage. C'est le contexte local et les éventuels travaux qui définissent chaque année le besoin d'un tel support pédagogique.

- Soutien aux initiatives de nettoyage de l'Ouche.

Le syndicat met à disposition de ses adhérents, des kits de nettoyage afin de les encourager à organiser des journées de nettoyage au bord des cours d'eau. Ces kits sont des sacs estampillés « Plan Ouche, SBO / agence de l'eau ». Ils contiennent une paire de gants solides et des sacs poubelle. Ils rencontrent une belle adhésion de la part des communes qui organisent des journées de nettoyage de l'Ouche.

TRAVAUX

La 2^{ème} tranche des travaux d'entretien de la Vandenesse débutera en janvier 2015. De la confluence Vandenesse/ruisseau de Commarin jusqu'à l'écluse 14.

La 3^{ème} et 4^{ème} tranche débutera au deuxième semestre. Pour la Vandenesse, de Beaume à Vandenesse en Auxois / pour le ruisseau de Commarin, de Echannay à Vandenesse en Auxois.

Travaux urgents :

Les crédits nécessaires pour faire face aux besoins en travaux urgents seront rehaussés étant donné la justesse des crédits du dernier exercice.

Programme d'entretien :

Définition d'un nouveau programme sur l'ensemble du bassin en 2015 pour des travaux échelonnés sur 2016/2020

Travaux en interne (interventions ou petits projets) :

Afin de répondre aux demandes des adhérents et aux besoins sur l'année, il est prévu d'inscrire un crédit en fonctionnement pour l'achat de matériaux.

Le SAGE

Gestion quantitative – Prévention des inondations :

Les concertations avec les communes seront menées sur le premier semestre 2015. L'avancement de ces concertations mènera à l'acquisition et à l'installation des repères de crues sur la fin de l'exercice ou en 2016.

Gestion quantitative – Projet de recherche :

Contamination des milieux aquatique d'eau douce par des bactéries résistantes aux antibiotiques : dissémination, persistance dans l'environnement et contamination de la chaîne trophique

Le poste de doctorant sera pris en charge par l'INRA et le Conseil Régional de Bourgogne. Le syndicat en qualité de structure porteuse du SAGE pourrait participer, sous condition du soutien de l'Agence de l'eau sur :

- l'échantillonnage des eaux et de la faune
- la détection moléculaire de gènes – consommables
- les capteurs électrochimiques de détection des gènes

CONTRAT DE BASSIN

Etudes :

L'étude de la gestion des crues à l'échelle du bassin versant se terminera en février 2015. Un comité de pilotage présentera les conclusions de l'étude courant décembre, et sera suivi des derniers ajustements suites aux remarques. Pour mémoire, la subvention de financement du Feder diminuée au BS2014 pourra donc être inscrite au budget primitif de l'exercice 2015 puisque la convention a été prolongée jusqu'au 31 mars 2015.

- Bilan hydrologique du lac Kir

Le projet de rivière de contournement du lac nécessite de connaître l'impact sur le niveau du lac et les usages associés du contournement de l'ensemble du débit de l'Ouche lors des situations d'étiages sévères. Un premier bilan hydrologique a été établi en interne lors de l'étiage 2014, avec cependant un biais important sur les valeurs obtenues à l'exutoire du lac. Ce bilan nécessite d'être approfondi sur la question des apports karstiques dans le lac en étiage.

→ Mise en forme de l'avant projet sommaire pour que l'ensemble du Comité de pilotage ait un outil d'aide à la décision lisible.

Travaux :

- Travaux de restauration de la continuité écologique aux ouvrages de (Moulin du Banet) et (glacis de l'usine)

Les pêches électriques préalables dans les zones de remous ont été réalisées cet été. Les travaux sont actuellement en suspend pour des raisons administratives : la DDT a validé le fond technique du dossier mais demande au SBO d'organiser une enquête publique qui n'était pas prévue initialement.

Suite à une réunion en DDT, il s'avère que toutes les procédures qui relèvent du code de l'environnement et pour lesquelles une enquête publique est indispensable, les collectivités auront l'obligation de l'organiser. Toutefois pour les travaux sur les ouvrages de Gisse-sur-Ouche et Velars-sur-Ouche, la DDT s'engage à organiser l'enquête publique afin que le syndicat puisse lancer les marchés en février 2015 au plus tard.

- Travaux de restauration de la continuité écologique aux ouvrages de Gisse-sur-Ouche (moulin de Gisse) et Vevey-sur-Ouche (barrage communal)

Ces 2 ouvrages (avec les 2 précédents) font parti des 4 ouvrages pour lesquels le comité de pilotage a conclu en 2012 à une possibilité d'arasement en accord avec les propriétaires. La concertation va se poursuivre en 2015 avec les propriétaires pour définir les projets définitifs. Si un accord est trouvé en début d'année avec les propriétaires, une consultation des entreprises est envisageable fin 2015, après la phase règlementaire. (En attente de l'estimation du coût des enquêtes à inscrire par les services de l'état)

- Restauration morphologique de la Vandenesse

1- rétablissement du court naturel de la Vandenesse au niveau de sa confluence avec le ruisseau de Commarin.

Après une concertation avec le propriétaire, le projet pourra être déposé en DDT en début d'année 2015 pour une réalisation au printemps ou été 2015.

2- mise en place de banquettes sur le ruisseau de Commarin

La commune de Commarin a souhaité l'aménagement du ruisseau de Commarin en amont du pont sur une distance de 45 ml. Cet aménagement doit permettre un chenal d'écoulement préférentiel mais également permettre le passage des crues sans entrave pour le pont.

- Restauration morphologique de l'Arvo

La réalisation de ce programme est en cours de réalisation (en interne, attente des résultats de pêche électrique), la restauration de la ripisylve pourra néanmoins démarrer en 2015.

- Restauration physique de l'Ouche aval

1- Diversification de l'Ouche à Crimolois

Selon les conclusions de l'étude sur la gestion des crues (Hydratec), le secteur de Crimolois très incisé n'est pas propice à l'enlèvement des digues pour la répartition des aléas étant donnée son enfoncement. Il sera donc proposé sur ce secteur des travaux de diversification du lit mineur par pose de blocs épars ou d'épis. Cette action peut être réalisée progressivement afin d'observer au fur et à mesure les impacts sur la morphologie du lit mineur et d'adapter les types de diversification.

2- Recul de digue à Varanges

L'étude de faisabilité menée par hydratec conclue à un scénario de reconnexion des friches et méandres de l'Ouche par reculs ponctuels des digues. Sur la commune de VARANGES, un secteur plus important en rive droite a fait l'objet d'un avant projet sommaire pour le recul de la digue derrière les parcelles du syndicat.

Cette opération nécessite au préalable :

- l'acquisition complémentaire de 1,7ha en cours d'étude par la SAFER, afin de proposer un tracé de digue cohérent avec le sens d'écoulement des eaux,
- la concertation avec les propriétaires riverains concernés par le projet d'une part, et avec les services instructeurs de la DDT d'autre part.

Le projet sera soumis à enquête publique au titre de la loi sur l'eau et probablement à la demande de permis d'aménager.

Le projet nécessitera un marché de maîtrise d'œuvre (basé sur l'AVP réalisé par hydratec), pour sa conception (dimensionnement de la digue et définition du projet définitif) et sa réalisation.

Un travail de solutions de financements est en cours.

3- Restauration d'un méandre de l'Ouche sur le terrain de la BA102

Le projet consiste en un creusement du chenal de l'Ouche dans l'ancien méandre avec le recul du merlon de digue situé derrière le chemin de promenade de l'Ouche. Ce projet est subordonné à la concrétisation de l'acquisition des terrains.

LES INVESTISSEMENTS :

Acquisition foncières :

Il est proposé de poursuivre le programme d'acquisitions foncières pour un montant de 20 000 €.

Le SBO mène une politique d'acquisition foncière liée aux projets de restauration physique de l'Ouche. Elle permet en particulier de restaurer l'espace de liberté de l'Ouche en priorité sur les parcelles ne possédant pas de valeur agricole (anciennes noues, friches, bras morts).

Dans le cadre de la restauration physique de l'Ouche aval, plusieurs nouvelles acquisitions foncières sont nécessaires. Elles correspondent aux projets actuellement à l'étude sur l'Ouche aval :

- Sur les communes de LONGVIC, SENNECEY-LES-DIJON et NEUILLY-LES-DIJON, la base aérienne souhaite se dessaisir de certaines parcelles, en rive gauche de l'Ouche (54 261 m²). Cette acquisition serait une opportunité pour faire évoluer rapidement le projet de restauration physique sur un site fortement recalibré.

- Sur la commune de FAUVERNEY, le projet de restauration physique de l'Ouche pourrait être nettement accéléré grâce à l'achat de la parcelle ZK89 (18480 m²).

- Sur la commune de VARANGES, le projet de recul de digue en rive droite permettant la restauration physique d'environ 1 km linéaire nécessite l'achat de 2 parcelles, ZI4 (2550 m²) et partiellement ZI39 et ZI61 (17000 m²).

La présidente propose au comité de bien vouloir débattre de la présentation des orientations budgétaires 2015 et ajoute que les travaux sur le Rhénot n'apparaissent pas dans les opérations proposées sur 2015 mais qu'ils ont fait l'objet d'une concertation en réunion de bureau et seront inscrits à la section de fonctionnement du budget.

Aucune observation nécessite d'apporter des modifications au débat d'orientation budgétaire tel qu'il a été présenté.

Le vote du budget primitif 2015 est prévu en février.

2/ Décision modificative N°1 au budget 2014

Afin d'ajuster les prévisions budgétaires, il est proposé d'effectuer les mouvements suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 012/article 6456 (Versement au FNC du supplément familial) + 1000 €
Suite aux opérations de compensation du supplément familial de traitement pour l'exercice 2012 et 2013, il convient d'augmenter les crédits prévus initialement pour acquitter l'exercice 2012.

Chapitre 023 (virement à la section d'investissement – opération d'ordre) - 1000 €
Le virement est réajusté afin de rétablir l'équilibre entre les sections. 0 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

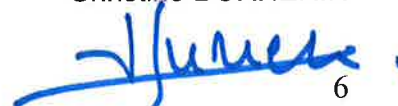
Chapitre 024 (Produit des cessions d'immobilisations) + 1000 €
Suite à la vente d'un véhicule, il convient de d'inscrire la recette correspondante.

Chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement – opération d'ordre) - 1000 €
Le virement est réajusté afin de rétablir l'équilibre entre les sections. 0 €

LE COMITE, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité d'effectuer les mouvements présentés ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La Présidente
Christine DURNERIN



6